

# Paroles Citoyennes

Venelles pour Vous - Venelles en Vie

Décembre 2008



## Vos Conseillers Municipaux d'opposition

Evelyne Coursol  
Commissions scolaire, agenda 21 et développement durable.  
Groupe de travail nouvelle gouvernance.  
Présidente de la commission d'appel d'offre.

Jacques Legaignoux  
Commissions urbanisme, travaux et finances.  
Membre du Conseil d'Administration de la R.E.V.E.

Pierre Morbelli  
Commissions économie-emploi, développement durable et sécurité.  
Groupe de travail nouvelle gouvernance.  
Groupe de travail Michelons.

Marie-Pierre Peyrou  
Commissions sport, culture, jeunesse et associations.  
Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.  
Groupe de travail Michelons.

Serge Briançon  
Commissions sport, culture, jeunesse et associations.  
Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Monique Allard  
Commission développement durable.  
Membre du Conseil d'Administration de la R.E.V.E.

Marie-Dominique Santarelli ayant démissionné du Conseil Municipal, pour raisons personnelles, Marie-Pierre Peyrou, suivante sur la liste Venelles en Vie, a été installée au Conseil le 23 septembre 2008.

Au fil des mois qui viennent de s'écouler, l'opposition a travaillé sur les dossiers de la Commune, a participé à toutes les réunions, commissions municipales, commissions paritaires d'information.

Par son implication, elle représente les Venellois qui l'ont mandatée. Elle construit avec la Majorité lorsqu'un dossier lui paraît aller dans le sens de l'intérêt général, mais elle fait entendre son point de vue et ses positions lorsque les Venellois n'y trouvent pas leur compte.

C'est le cas pour le projet de budget communal présenté par la majorité lors du Conseil Municipal du 21 novembre 2008.

Vous découvrirez dans l'article en pages intérieures que ce projet de budget se concrétise par une augmentation de plus de 10 % sur le porte-monnaie d'une famille Venelloise avec deux jeunes enfants en 2009 !

Ce budget prévoit la hausse la plus importante en matière de foncier et de taxe d'habitation depuis plus de 20 ans.

Quels arguments peuvent justifier une hausse aussi brutale dans le contexte économique que nous vivons aujourd'hui?

Venelles en Vie ne votera pas le budget municipal 2009 qui augmenterait à ce point la pression sur un pouvoir d'achat des Venellois déjà bien en berne.

Evelyne Coursol  
Conseillère Municipale  
*pour l'équipe  
Venelles en Vie*

Débat d'Orientation  
Budgétaire 2009

Page 2-3

Réunion Publique

Page 4

# Débat d'orientation budgétaire 2009: Point de vue de l'opposition

Cultivons ensemble notre enthousiasme...  
... avec la hausse d'impôts !!!

Le projet de budget 2009 présenté par la majorité du Conseil Municipal ne peut pas nous satisfaire. Pourquoi ?

- Notre désaccord majeur tient à la hausse brutale des impôts locaux envisagée par l'équipe majoritaire en place.

Ce n'est pas tant la hausse de la fiscalité que nous remettons en question (notre programme prévoyait une hausse de la fiscalité dans les limites de l'inflation) mais sa brutalité.

Le projet de budget qui nous a été présenté annonce "une hausse modérée de la fiscalité". Or, en réalité, les contribuables Venellois n'auront pas connu une telle augmentation depuis ces 25 dernières années.

Nous dénonçons avec force cette brutalité eu égard à la crise actuelle dont on ne mesure pas encore toute la gravité et les conséquences sur le portefeuille des Venellois.

Synthétisons :

- 7,02 % de hausse pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti ;
- la taxe locale sur l'électricité passe de 4 % à 8 %
- sans oublier les hausses (qualifiées d'ajustements!) sur les centres aérés (+8 % à +10 %), les garderies et études surveillées des écoles venelloises (+50 %), et même la bibliothèque municipale (+25 %) ;
- et nous ne parlons pas du prix de l'eau, dont le Conseil d'administration de la REVE a voté l'augmentation le 8

décembre 2008 (+6,25 % par m<sup>3</sup> d'eau potable consommé, +10,13 % pour son assainissement).

Nous avons réalisé un exercice de simulation tout simple et réel de l'impact de ces augmentations «modérées» pour un couple Venellois avec deux jeunes enfants, qui utilise le centre aéré et la garderie ; voici le détail:

	2008	2009	Augmentation	Evolution
taxe d'habitation	373 €	399 €	26 €	7%
taxe foncière	550 €	588 €	38 €	7%
centre aéré <sup>1</sup>	1 590 €	1 722 €	132 €	8%
garderie <sup>2</sup>	200 €	300 €	100 €	50%
taxe sur l'électricité <sup>3</sup>	32 €	64 €	32 €	100%
consommation eau et assainissement (hors abonnement) <sup>4</sup>	398 €	429 €	31 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3 143 €</b>	<b>3 502 €</b>	<b>359 €</b>	<b>10%</b>

Résultat :

un budget supplémentaire à prévoir pour les familles de 359 € sur l'année 2009, soit une augmentation supérieure à 10 % !

359 € sur l'année c'est presque un euro par jour !! Un élu de la majorité municipale a pourtant jugé « qu'un euro par jour, ce n'est rien » !!!



[1] Sur une base de 60 jours par enfant

[2] sur une base de 100 jours par enfant

[3] Pour une facture annuelle de 1 000 euros (chauffage compris)

[4] Consommation de 200 litres par jour et par personne

Ces augmentations nous amènent à poser trois questions :

- 2009 est-elle vraiment la bonne année pour alourdir à ce point la fiscalité des Venellois dans un contexte économique difficile, un chômage en hausse et un pouvoir d'achat en berne ?
- n'était-il pas plus opportun de viser une progressivité de ces augmentations en les étalant dans le temps ?
- Peut-on réellement construire un budget sans prendre en compte le contexte actuel ? La plupart des collectivités décident dès aujourd'hui des économies pour ne pas trop alourdir les impôts de leurs administrés? L'équipe en place ne devrait-elle pas suivre cet exemple ?

Le projet de budget 2009 présenté par la majorité du Conseil Municipal ne peut pas nous satisfaire. Pourquoi ?

- Parce qu'il ne fait qu'entériner l'incapacité de la ville de Venelles à préparer l'avenir.

La capacité d'autofinancement des opérations d'investissement de la commune (c'est-à-dire notre capacité à rembourser le capital des emprunts) était négative en 2007, en 2008 et le restera telle qu'elle est annoncée dans le projet de budget 2009. Pourquoi ?

La municipalité nous dit que le niveau de la dette ne permettait pas auparavant à la commune de programmer de nouveaux investissements. Pourtant, comme le montre le document d'orientation budgétaire (DOB) présenté par la mairie, nous étions au même niveau en 2004 ! Les marges de manœuvre existent donc depuis longtemps, mais la majorité en place n'en a pas fait grand chose.... Et comme Venelles ne se développe plus, ne s'équipe plus, ses recettes de fonctionnement ne peuvent augmenter que par de nouveaux impôts.

La majorité municipale affichait dans son «projet» pour les élections en mars 2008, vouloir « limiter la hausse de la fiscalité en profitant de la croissance associée au futur PLU ». Beau slogan, mais :

- avant de développer une zone d'habitat ou d'activités, il faut l'équiper et les équipements coûtent cher. Comment vont-ils être financés ?

-le PLU sera voté au mieux au printemps. En intégrant les durées nécessaires pour finaliser les études et réaliser les travaux, on a du mal à imaginer des recettes avant 2013 ou 2014. Comment la municipalité compte-t-elle donc « limiter la hausse de la fiscalité en profitant de la croissance associée au futur PLU » dans ce cadre ? D'autres choix (nous pensons au secteur de Violaine) auraient permis de créer de nouveaux logements, et donc de nouvelles ressources, dans des délais beaucoup plus courts.

La réponse à ces questions est dans le projet de budget : en augmentant les impôts!!!

Ce projet de budget est autant irréaliste qu'irresponsable, en effet:

- Comment imaginer que tous ces projets pourraient être réalisés alors que notre "RICHESSSE", c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement, est pratiquement nulle.

- Comment imaginer des financements de projets basés exclusivement sur l'emprunt, la fiscalité nouvelle et les subventions hypothétiques.

- Comment affirmer que les ressources principales seront les impôts versés par les nouveaux habitants issus du PLU, alors que celui-ci ne verra ces effets importants dans les finances qu'en 2014/2015 au mieux.

Si ce projet reste tel quel, nous ne le voterons pas.

Si vous souhaitez comparer la situation financière de Venelles avec les autres communes, vous pouvez vous rendre sur le site internet du Ministère des finances :

[http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo\\_struct\\_fina\\_loca/comp\\_coll/comm.html](http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo_struct_fina_loca/comp_coll/comm.html)

# Réunion Publique

## Venelles pour Vous Paroles Citoyennes

vous informent dans le cadre de leur premier compte rendu de mandat

LE MARDI 16 DECEMBRE  
À 20 H 30  
SALLE DE LA GRANDE TERRE

Nous évoquerons et débattons notamment

du BUDGET et du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), du LOGEMENT, du  
Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)  
et du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Paroles citoyennes est l'expression de l'opposition venelloise qui se veut résolument constructive.

Ce journal est ouvert à tous les citoyens qui partagent nos convictions et désirent s'impliquer dans la vie communale.

Directeur de la Publication : Patrice Campan

Rédactrice en chef : Evelyne Coursol

Comité de rédaction :

Marc Andujar, Jean Bergonzi, Viviane Bergonzi, Michèle Bosc, Jacques Legaïgnoux, Yolande Mallegol, Pierre Morbelli, Marie-Pierre Peyrou, Véronique Pinson, Monique Poupaud.

Paroles Citoyennes, 6 les logis, 13770 Venelles

<http://venellespourvous.free.fr>